

Changement de pouvoir du 3 août :

# L'éternel recommencement

*Vingt et une années de pouvoir entamées dans la joie et l'espoir un 12 décembre 1984, ont pris fin, la matinée d'un 3 août 2005.*

*Sans effusion de sang, Ould Taya a été déposé alors qu'il était en voyage. Derrière le coup de force du 3 août se profile l'ombre des hommes les plus influents et les plus puissants sous le long règne de Ould Taya. Les acteurs du 3 août n'étaient autres que ceux qui avaient en main, la sécurité nationale, la sécurité présidentielle et les services de renseignements. Leur acte, s'il s'est voulu une rupture avec un mode d'exercice du pouvoir, n'a été en fait qu'une continuité dans le mode d'accession au pouvoir en Mauritanie. Depuis le 10 juillet 1978 -et exception faite des coups de force du 16 mars 1981 et du 8 juin 2003- le pouvoir, a toujours changé de main et de visage, de la sorte.*

## L'ère des ultra nationalismes

**E**n prenant le pouvoir le 10 juillet 1978, les militaires avaient promis d'arrêter la guerre du Sahara, de redresser l'économie et d'amener la démocratie. Après une série de révolutions de palais, d'errements et d'exacerbations des particularismes, et malgré une première tentative de retour à un gouvernement civil entamée en 1980, et arrêtée en mars 1981, seule la promesse d'arrêter la guerre du Sahara aura enfin été tenue. Lorsqu'interviendra le putsch du 12/12 par lequel Ould Taya s'est substitué à Ould Haidalla durant son absence, les mouvements de foules qui avaient salué ce putsch (sans effusion de sang, lui aussi) rappellent à un degré moindre, ceux de l'après 3

août 2005 mais en disaient long comme eux, sur la situation qui prévalait.

Six années de gestion militaire n'avaient enfanté qu'un gâchis inestimable, et une dictature implacable. Tout au long de cette période des mouvements représentatifs de la communauté arabe du pays ont été une cible privilégiée de la répression. Par centaines, les mauritaniens sortiront des geôles et reviendront de l'exil après l'amnistie décidée suite au 12/12. La junte parvenue au pouvoir en décembre 1984, dopée par une période de grâce, fermera les goulags (pour les rouvrir plus tard), amnistiera les damnés et les condamnés, s'en prendra au culte de la personnalité, à la délation et annoncera la tenue d'élections municipales en 1986,

première étape d'un futur processus démocratique : C'est la réconciliation avec l'ultra nationalisme arabe. Une réconciliation qui engendra évidemment un froid avec les tenants de l'ultra nationalisme negro-mauritanien qui avait le vent en poupe durant l'ère Haidalla. On aura alors droit, dès 1986 au "Manifeste du négro mauritanien opprimé" que ses rédacteurs s'étaient pourtant gardés de rendre public avant le 12/12. L'ardeur démocratisante du 12/12 se retrouvera temporisée à la fois par l'absence de programme réellement démocratique, par la tentative de putsch ethnique d'octobre 87,



la purge des militaires baathistes de 1988, la crise de 1989 avec le Sénégal et les présumées tentatives de mutineries au sein de l'armée entre 1990 et 1991 à l'origine du lourd passif humanitaire que traîne tel un boulet au pied, le régime de Ould Taya.

Si on y ajoute que durant la même période le régime de Ould Taya a été sensible aux sentiments de son opinion arabe, favorable au régime de Saddam Hussein, le seul au monde, à avoir soutenu massivement notre pays, dans la terrible épreuve de 1989 et que le vent de La Baule eut à souffler, on comprend pourquoi un virage radical aura été amorcé en avril 91. Officiellement il s'agissait d'instaurer la démocratie promise en 1984, officiellement c'était pour sauver les meubles. Annoncée en avril 1991, une nouvelle constitution instaurant le multipartisme a été adoptée en juillet 91 alors que tous les acteurs politiques qui comptaient, avaient été provisoirement embastillés. S'en suivra une ordonnance sur la liberté de la presse. Et trois élections présidentielles. La première en 92, la seconde en 97 et la troisième en 2003. Les résultats de toutes ces élections ont toujours été contestés. En dépit d'avancées significatives sur les plans politique, social et économique, de la réconciliation avec le Sénégal dès 1992 et avec la communauté internationale l'audace sera poussée en 1994 jusqu'à entretenir des relations diplomatiques avec Israël. Il n'en fallait pas plus pour se mettre à dos, cette fois, deux puissants courants de la scène nationale : l'ultra nationalisme arabe et l'islam politique. A partir de cette date et surtout de 1999 quand les relations diplomatiques avec Israël deviendront pleines et entières une unanimité se dessine contre Ould Taya. Le régime se radicalise. Des leaders des partis d'opposition sont arrêtés, des partis interdits et les préoccupations d'ordres sécuritaires prennent le dessus.

### Les laudateurs et les baroudeurs

Un mois après la deuxième rafle des islamistes de mai 2003 (la première ayant eu lieu en septem-

bre 94), un groupe de jeunes officiers ayant des attaches panarabistes et islamistes enfourchant les chars irakiens du bataillon blindé et prennent d'assaut la Présidence et les centres névralgiques de la capitale. Après 36 heures de combat, c'est le retour la légalité constitutionnelle. Le pays pousse un ouf de soulagement. Nous avons échappé de peu au chaos. Mais nous sommes entrés dans une nouvelle ère de suspicion et d'incertitudes. Le message du 8 juin n'a pas été convenablement décrypté. Il était annonciateur de la fin d'une époque. Celle de l'aplatissement collectif. Les mauritaniens ne comptent plus que des laudateurs. Une nouvelle race, celle des baroudeurs était née. Et elle fera parler d'elle. Le 8 août 2004, une nouvelle tentative de putsch est menée de l'étranger par les officiers putschistes qui avaient réussi à prendre la large après l'échec du putsch du 8 juin. Le 25 septembre 2004 on tombe des nues. Le cerveau de la tentative de putsch du 8 juin 2003 était dans nos murs, des caches d'armes sont découvertes à Nouakchott Un scénario à l'ivoirienne était en préparation. Au mieux, c'était l'embrassement général, au pire c'était la partition du pays. Malgré la neutralisation et le démantèlement de la filière putschiste l'inquiétude était restée grande. Face aux risques de dérives, le pouvoir n'avait que l'approche sécuritaire comme solution.

Pourtant le pouvoir lâchera du lest avec le verdict clément qui a sanctionné en février 2005 le procès de Ouad Naga. Mais c'était insuffisant. Le processus démocratique mauritanien avait besoin d'un second souffle. D'autres acteurs l'avaient d'ailleurs prédit notamment dans la déclaration du 1 août 2003 annonçant la candidature de Mohamed Khouna Ould Haidalla. Avec le recul les proposi-

tions formulées dans cette déclaration constituait une vraie bouée de sauvetage avec un referendum constitutionnel séparant les pouvoirs et limitant les mandats présidentiels, bref un nouveau départ. Mais la présidentielle de 2003 se terminera par une accusation de tentative de "renversement de l'ordre constitutionnel", accusation étayée par des déclarations, deux feuillets de papier et un pot de peinture. Le procès qui s'en suivra relèvera du surréalisme. Il a fallu attendre 2005 avec l'initiative du RDU et l'accueil réservé au comité national de suivi du forum du RDU pour entrevoir une volonté d'ouverture indéfinie. Une reconnaissance des limites des options politiques suivies jusqu'ici. Mais cette audience est elle aussi intervenue très tardivement. Elle est intervenue dans un contexte où un nouvel ennemi s'en est pris au pays. Le 4 juin 2005, le GSCP un mouvement terroriste qui a fait allégeance à Al Qaida a lancé une meurtrière attaque contre une unité militaire mauritanienne. 15 soldats sont tués et plus de 20 sont blessés. Le pays est en état de choc, un sursaut national naît et sera lui aussi très mal capitalisé. En dehors des motions de soutien et des marches de soutien et d'une traque qui n'a pas encore livré ses secrets, cette attaque extérieure n'a pas été utilisée pour raffermir la cohésion nationale. Avec le changement survenu le 3 août on verra que le referendum, l'ouverture et l'amnistie tant réclamés se feront par d'autres. Par les compagnons de route, qui de leurs positions savent mieux que quiconque que le pays était au bord d'un ravin creusé par un pouvoir figé sur ses certitudes une opposition légale qui n'arrive pas à offrir une alternative invoquant les fraudes électorales et une opposition radicale qui a opté pour la violence pour influer sur le cours des choses. Les mau-

ritaniens se sentaient pris en otage entre les chants des laudateurs, les vociférations fatalistes de leurs opposants et l'odeur de soufre qui se dégage de l'opposition radicale.

### Amnistie et retour des exilés, du déjà vu

Les incertitudes qui planaient sur le pays ont été la cause du coup de force intervenu le 3 août. Le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie (CMJD) a promis de rompre avec les pratiques totalitaires et d'apporter la démocratie. Des amendements constitutionnels seront apportés dans une année et limiteront l'exercice personnel du pouvoir. Des élections auront lieu avec la présence d'observateurs extérieurs. De "vraies institutions démocratiques" surgiront à l'issue de la période transitoire de deux années. Des comités interministériels planchent sur de chantiers comme la transition, la justice et la bonne gouvernance et les prix ont baissé. Le front intérieur affiche l'unanimité sur les intentions du CMJD et la communauté internationale semble marcher. L'amnistie décidée tout récemment par le CMJD a permis à 115 personnes à majorité condamnées suite aux tentatives de putsch de 2003 et 2004 de retrouver la liberté et à ceux, exilés parmi eux, de revenir au pays. Cette amnistie rappelle celle décidée en 1984 quand une mesure similaire, permit à l'époque, aux dirigeants de l'AMD de regagner le pays après que certains d'entre eux aient été condamnés à la peine capitale. Haba Ould Mohamed Vall qui a bénéficié de l'amnistie de 1984 vient de bénéficier de celle de 2005. Il faut espérer pour ce pays, que les bénéficiaires de l'amnistie de septembre 2005 ne soient pas en position d'aspirer à une nouvelle amnistie.